



TROPHEE DEPARTEMENTAL DES ECOLES DE CYCLISME LA BOUILLIE VENDREDI 8 MAI 2015



Règlement

1- Date et lieu

L'organisation du Trophée départemental des Côtes d'Armor des écoles de cyclisme 2015 à été attribuée au VC DINAN. Les épreuves se dérouleront à **La Bouillie: le Vendredi 08 Mai 2015.**

2- Composition des équipes

Chaque école de cyclisme est libre d'engager autant de coureurs qu'elle le souhaite. Néanmoins, pour prétendre au classement par équipe, elle devra présenter un minimum de 7 coureurs. A savoir :

Poussin : 1 coureur (7/8 ans 2007 - 2008) Adresse - Sprint - Route

Pupilles : 2 coureurs (9/10 ans 2005 - 2006) C Cross - Sprint - Route

Benjamins : 2 coureurs (11/12 ans 2003 - 2004) C Cross - Sprint - Route

Minimes (1/2) : 2 coureurs (13/14 ans 2001 - 2002) C Cross - Sprint - Route

Les féminines auront un classement séparé.

3- Réunion des responsables des écoles de cyclisme

Un responsable par équipe sera désigné pour retirer l'enveloppe contenant les dossards. Ce responsable participera à la réunion avant le début des épreuves. Une caution de 20€ sera demandée et restituée à la remise du jeu de dossard complet. Il devra restituer les dossards des coureurs absents avant le début des épreuves. Il rendra l'ensemble des dossards à l'issue de la course minime.

4- Composition du jury et encadrement

Responsable général de l'épreuve: Jean Yves Esnault

Commissaires nationaux: Gérard Dupas, Régine Le Traou, Jean François Gautier, Denis Rault.

Chaque club désignera également 2 personnes pour aider au chronométrage des jeux (Prévoir des chronomètres) du Cyclo-cross (Chronométreurs déjà désignés) et la mise en place des jeunes.

5- Engagements

Les engagements seront à faire sur le site WEB mais à faire parvenir obligatoirement au plus tard le 30 Avril 2015 sur formulaire joint par mail à (voir annexe 1 et annexe 2 sous exel)

Mme Duboscq Marie Claude

E.mail : mduboscq@orange.fr

Tél.02 96 83 33 64

Liste à envoyer sous fichier Exel ou openDocument et **non en PDF.**

Identifiez les filles avec un F.

6- Classements

Il sera fait un classement individuel (Garçons et Filles) ainsi qu'un classement par équipes.

Le classement par équipes se fera sur le classement final.

7- Réclamations

Seuls les responsables désignés des écoles de cyclisme participantes seront habilités à solliciter les membres du jury pour évoquer une contestation.

Seuls les membres du jury seront compétents pour donner une suite.

Toute remarque intempestive de la part de parents, supporters ou autres, verra l'équipe concernée, pénalisée par des points ou mise hors course.

8- Sécurité La sécurité sera assurée par 3 titulaires des sapeurs pompiers de Hénanbihen sur l'ensemble du circuit route et Cyclo-cross, vitesse et jeux d'adresse.

9- Recompenses

La cérémonie protocolaire aura lieu normalement 17h30 – 18h00 après la fin des épreuves.
Le premier de chaque catégorie recevra un maillot de champion des côtes d'Armor, un bouquet et un trophée ; le second et troisième une coupe. Une médaille sera offerte par le Comité départemental au 3 premiers .

L'équipe vainqueur sera récompensée d'un trophée,
Il est demandé aux responsables, dirigeants et parents des différentes équipes de participer à la cérémonie protocolaire.

10- Adhésion au contrat

L'inscription et la présence de l'équipe sur l'épreuve entraîne l'approbation du présent règlement.

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

Le casque, les gants et dossard non plié (4 épingles) seront obligatoires sur toutes les épreuves :
Sous peine de pénalités

- Le port du casque homologué CEE est également étendu à l'ensemble du site avant et après les épreuves.

Cette règle est étendue également aux encadrant dès lors qu'ils circulent à vélo sur le site.(sous peine de pénalité à l'équipe)

- Un manquement à cette règle pourra entraîner une pénalité de 30 points.

- Les vélos seront en bon état de marche et répondre aux normes UCI.

- Les extrémités des cintres seront obturées par des embouts.

- Le développement sera limité à 5m60 pour les Poussins, Pupilles et Benjamins – 7m01 pour les minimes.
Le blocage de dérailleur ne sera pas accepté.

- Pour les poussins un seul vélo sera utilisé pour les jeux, la route et la vitesse.

L'ADRESSE

Elle se déroule sur la cour de l'école.

Seul les responsables de club auront autorisation de pénétrer dans la cours de l'école

Jeu N°2 Passage étroit

Jeu N°9 bis Slalom piquets

Jeu N°4 Slalom simple

Jeu N°34 Passage sous barre

Jeu N°17 Simple huit

Jeu N°49 Sprint navette

Jeu N°24 Prise de bidon posé dans un cercle de 30cm de diamètre et reposé sur un socle de 5cm de haut



LES JEUX D'ADRESSE sont définis comme suit :

Jeu N°38 Barre tombée.

Poussins 8 jeux

1-N°2 page 28 -Passage étroit 2 barres parallèles d'1m, espacé de 20 cm, 10cm de hauteur total

Espace entre les jeux

2-N° 9 bis page 33 -Slalom piquets décalés espace 1,20m

comme le schéma dans le cahier descriptif

Espace entre les jeux

3-N° 49 page 60 -Sprint navette 4 quilles

- espace de 2 mètres entre 2 quilles

Espace entre les jeux

4-N°34 page 52 -Passage sous barre

1 m en hauteur / 1 m en largeur

Espace entre les jeux

5-N° 17 page 41 -Simple 8 avec entrée et sortie de 20cm ,

espace des quilles dans le jeu : 2m

Espace entre les jeux

6-N° 24 page 47 -Prise pose bidon sur socle

30cm env de diamètre, hauteur de 5cm

Espace entre les jeux

7-N°4 page 30 -Slalom simple

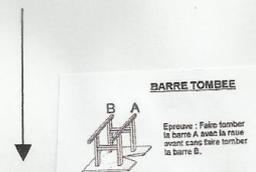
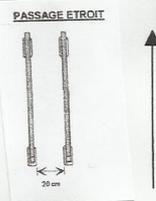
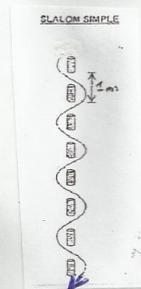
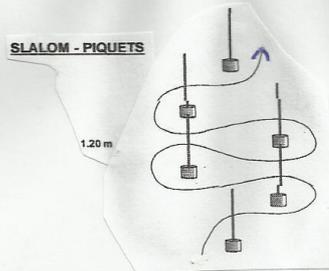
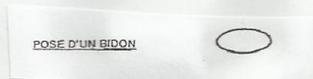
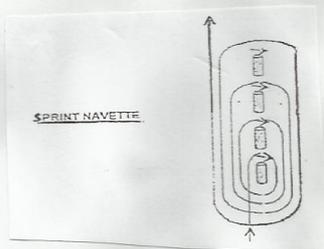
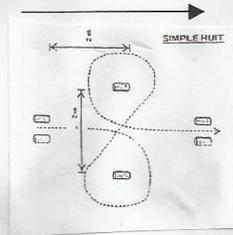
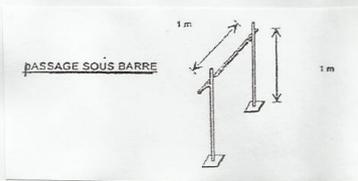
1m entre chaque quille

Espace de 7.m entre les jeux

8-N°38 page 53 -Barre tombée

-hauteur des supports à 30 cm

PARCOURS POUSSINS



Départ

Arrivée

Zone 10 m

LA VITESSE

- Cette épreuve concerne toutes les catégories
- Dossard à gauche non plié. (Sous peine de pénalité)
- Elle se déroule sur la route du podium.
- L'arrivée sera jugée devant le podium.
- Aucun accès au podium de chronométrage ne sera autorisé
- Les temps seront pris à l'aide d'un dispositif électronique.
- Catégories distances
 - Poussins, Pupilles (Garçon, Fille) 60 mètres
 - Benjamins, Minimes (Garçon, Fille) 80 mètres
- Cette épreuve chronométrée, **départ arrêté : roue avant sur la ligne de départ** concerne toutes les catégories,

Le déclenchement du chrono se fera avec la roue avant.

Les coureurs seront aux ordres des arbitres positionnés au podium ; le départ se fera un par un.

Toute chute, bris de matériel ou incident dûment constaté par les arbitres autorisera à un nouveau départ (1 seul fois) en dernière position.

Inversement tout saut de chaîne, décentrage de roue ou déchaussage ne donnera pas lieu à un nouveau départ sauf si la bande de prise de temps n'a pas été franchie.

Le contrôle braquets se tiendra à l'arrivée avec pose de gommette sur roue arrière et guidon.

Une fois le contrôle braquets terminé le coureur rejoindra la zone de départ pour rejoindre la prochaine épreuve.

- Les roues à bâtons sont interdites.

CYCLO-CROSS

Cette épreuve concerne les Pupilles, Benjamins et Minimes.

Elle se déroulera au lieu-dit La Tour.

Il est demandé aux parents et responsables de sensibiliser les coureurs et leurs accompagnateurs au respect des lieux

Les départs se feront par 3 sous forme de contre la montre, départ toutes les 2' (chronométreurs déjà désignés) + 3 personnes. Le parcours restera ludique.

La reconnaissance à pied se fera sous la responsabilité des éducateurs et du responsable du site.

Les coureurs seront tenus par les éducateurs. Le coureur partira au top du chronométreur qui stoppera la prise de temps au passage sur la ligne d'arrivée.

Les coureurs seront placés de telle sorte que deux coureurs de même club ne partent pas dans une même série (dans la mesure du possible).

Les coureurs ne pourront recevoir d'aide extérieur (incident mécanique) sous peine de déclassement sauf décision contraire des membres du jury.

Des commissaires de course seront disposés sur le circuit pour constater la bonne marche de l'épreuve ainsi que pour signaler tout incident.

Les vélos autorisés: vélos de course, vélos cyclo-cross, Vtt sans cornes (guidon de 50/55cm) les roues de 27,5 ou 29 sont interdites.

Un nouveau contrôle braquets se fera au départ de l'épreuve route, les enfants ne devant plus sortir de l'espace d'attente. En cas de changement de roue arrière, le vélo devra être représenté au contrôle par l'éducateur.

- L'abandon

Tout participant qui abandonne sur une épreuve sera classé à la dernière place de celle-ci. Il pourra néanmoins participer aux restes des épreuves en le précisant aux arbitres.

ROUTE CIRCUIT DE 2,600 Km

Cette épreuve est commune à toutes les catégories. Le nombre de tours tiendra compte de la catégorie. Elle aura lieu après la coupure repas, le parcours sera sécurisé à partir de 13h00.

Les coureurs seront placés sur la ligne de départ en fonction de leur classement à l'issue des épreuves du matin.

La reconnaissance du circuit sera possible sous la responsabilité des responsables de clubs.

Composition de l'accompagnement

- 1 voiture ouvreuse ouvrira la route, et renseignera le podium sur les coureurs doublés,
- 1 moto se tiendra à l'arrière du peloton pour noter les lâchés éventuels.
- 1 encadrant à vélo porteur d'un gilet fluo en serre file pour accompagner les derniers.

Les bidons sont interdits sauf pour la catégorie minime.

Les extrémités des cintres seront bouchées par un embout, le coureur ne pourra prendre le départ dans ce cas.

En cas de crevaison, il sera possible de venir réparer auprès du podium, il n'y aura pas de tour neutralisé.

Les éducateurs sensibiliseront leurs coureurs qu'il est strictement interdit de lever le ou les bras au passage de la ligne d'arrivée sous peine de déclassement.

Départ 14h

Catégories Poussins 1 tour	2km 600
Pupilles 2 tours	5km 200
Benjamins 5 tours	13km
Minimes 10 tours	26km 600

Restauration :



Sur place Buvette, galettes saucisses.

- Repas à la salle des fêtes de la Bouillie

Buffet à volonté



Adulte 12€

Enfant 10€

**La réservation des repas devra être accompagnée du règlement
au plus tard pour le jeudi 30 avril.**

Chèque à l'ordre : Comité des fêtes La Bouillie

Nom :Prénom :Club :

Je réserve :.....repas adulte (s) à 12€

Je réserve :.....repas enfant(s) à 10€

à

Stéphanie Pressard

11 rue de la Gassay

22100 Trélivan

Tél : 02 96 85 00 54 Port : 06 49 22 98 00

mail : stef.pressard@orange.fr



Programme de la journée

8H00 :

Remise des dossards par école par les éducateurs
(Salle des fêtes de La Bouillie)

8H15 :

Réunion des responsables des écoles au même endroit: désignation des chronométrateurs.
(Salle des fêtes de La Bouillie)

9H00 Précises :

- Reconnaissance des parcours d'adresse et cyclo-cross par les éducateurs.
- Reconnaissance à pied par les coureurs
- Début de l'épreuve d'adresse pour les poussins
- Début des épreuves de vitesse pour les benjamins et les minimes
- Début de l'épreuve de cyclo-cross pour les pupilles
- Déroulement par catégories
- Poussins: Adresse- Vitesse
- Pupilles: Cyclo-cross - Vitesse
- Benjamins et Minimes: Vitesse- Cyclo-cross

12H00 : Déjeuner

- Possibilité de manger à la salle des fêtes sur réservation.
- Vente de galettes saucisses, buvette

13H00: Reconnaissance des parcours par les coureurs avec leurs éducateurs.

13H30: Contrôle braquets et appel des coureurs

14H00 :

- | | | | |
|-----------------------------------|----------|----|-----------|
| • Épreuve sur route des poussins | 1 tours | de | 2.600 Kms |
| • Épreuve sur route des pupilles | 2 tours | de | 2.600 Kms |
| • Épreuve sur route des benjamins | 5 tours | de | 2,600 Kms |
| • Épreuve sur route des minimes | 10 tours | de | 2,600 Kms |

17H30-18H : Remise des récompenses à la salle des fêtes de La Bouillie

18H30: Vin d'honneur